

tion supposée imminente de l'attestation déposée chez le notaire Eloin devait enfin réhabiliter l'éditeur dudit journal.

Schroell tomba des nues lorsque, après s'être adressé au notaire, il apprit que le chanoine, de son vivant et disant qu'il allait quitter Namur, était venu reprendre le pli cacheté. (16) Ceci a dû se faire après 1876, après que Bonaventure Gilson eut fait sa réconciliation avec l'Eglise.

A Schroell, complètement abattu, presque tous ses amis tentèrent d'expliquer qu'étant donné le manque de parole de B. Gilson, il était libre de dévoiler l'auteur des «*Considérations*», surtout qu'il était détenteur de la lettre du 10. 7. 1868 dans laquelle le chanoine déclarait avoir écrit les fameux articles. Mais c'était prêcher à des oreilles sourdes : Schroell avait assuré B. Gilson de toute sa discrétion. Et Schroell tint parole.

Et les années passèrent.

Avant sa mort Théophile Schroell remit la lettre du chanoine Gilson à un de ses amis en le priant de faire le nécessaire pour que la vérité se fit.

Lorsque, le 16. 9. 1894, un correspondant — mais non pas la rédaction du «*Luxemburger Wort*» — écrivit un article outrageant à la mémoire de Th. Schroell et menaça son fils Emile de l'excommunication, celui-ci n'hésita plus et dévoila le secret auquel il n'était pas tenu. (17)

Le bruit que soulevèrent ces révélations fut d'autant plus grand qu'à côté de ses écrits anonymes, Gilson n'avait pas cessé ses publications paraissant au grand jour et parmi lesquelles il y a lieu de retenir : *Observations sur les soirées de St-Pétersbourg* de Monsieur le comte Joseph de Maistre. Namur, 1872. — *Quelques notes pour servir à l'histoire du traditionalisme et de l'ontologisme en Belgique*, de 1834 à 1870, Namur 1876. — *Appel à l'union des honnêtes gens*, Bruxelles 1876.» (18)

Même l'exécuteur testamentaire et dépositaire de l'oeuvre du chanoine sortit de sa réserve sans en faire de même de l'anonymat. Tout en défendant B. Gilson — qui aurait été «*complètement étranger à la publication des articles en question*» ! — il annonce pourtant que «*la lumière se fera pleine et entière*». Une seule réserve : «*qu'il doit (vi coactus) différer encore de quelque temps la publication des intéressants mémoires qui lui ont été confiés et que l'on attend avec une si légitime impatience.*» (19)

Pour les intéressés luxembourgeois, clarté entière ne se fit dans toute cette ténébreuse affaire qu'en 1904, lorsque le Comité Marnix, en publiant les «*Oeuvres posthumes*» de B. Gilson, rendit également publique la correspondance du chanoine avec Th. Schroell.

Pour finir, un mot pour caractériser l'attitude de Martin Blum, par ailleurs historien fort méritoire : Encore en 1897 le savant abbé usait de termes difamatoires à l'endroit de B. Gilson dont il prétendait, qu'il s'en fallait de beaucoup pour qu'il fût considéré par ses contemporains comme un prêtre exemplaire. (20) Mais pas un mot de reproche concernant l'attitude du défunt chanoine à l'égard de Théophile Schroell.

Que tout cela est loin et mesquin, après le Concile du Vatican N° II.